

<http://apden.org/Referentiel-de-competences.html>



Référentiel de compétences professionnelles

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. interpelle l'institution



Publication date: dimanche 6 janvier 2013

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le mercredi 19 décembre 2012, Monsieur Xavier Turion, adjoint au directeur de la DGESCO, Philippe Santana adjoint à la directrice générale des ressources humaines et Monsieur Jean-Yves Capul représentant la sous direction des programmes, de la formation des enseignants et du développement numérique, ont reçu la FADBEN, représentée par Martine Ernoult, présidente, Ivana Ballarini-Santonocito et Thierry Adnot, vice-présidents.

A l'ordre du jour : une réunion d'échange autour du texte « référentiel de compétences professionnelles des professeurs-documentalistes », transmis le 6 décembre 2012 par les services de la DGESCO.

La FADBEN a proposé un texte construit sous la forme d'une annexe au référentiel de compétences professionnelles des enseignants, afin d'ajouter aux connaissances et compétences communes les spécificités propres aux enseignants documentalistes. Ce texte pose en regard les connaissances et les compétences à développer chez les élèves et les savoirs à acquérir par les étudiants futurs enseignants documentalistes. Il s'appuie sur ce qui, dans le texte proposé par le ministère, légitime notre statut d'enseignant, notre action pédagogique et notre participation à l'évaluation des apprentissages des élèves.

La discussion ouverte fut pour nous l'occasion de rappeler la chance, en France, d'avoir pu délimiter les contours d'un territoire, d'un domaine, d'une discipline dans une nouvelle acceptation qui permet d'inscrire l'information et la documentation en continuité et en complémentarité des activités de la classe.

Nous avons pointé à cette occasion les enjeux à faire vivre les ressources documentaires dans des interactions interdisciplinaires, à permettre aux enseignants documentalistes de participer pleinement au développement des cultures de l'information et des médias en établissement scolaire.

Un compte-rendu plus détaillé de l'entrevue suivra bientôt.